

# Utilisation de l'oxygène à domicile : les consignes de sécurité

Votre médecin vous a prescrit un traitement en oxygénothérapie à domicile? Des consignes de sécurité vous seront expliquées par le technicien qui livrera et installera votre source d'oxygène. Les suivre scrupuleusement est obligatoire afin d'éviter tout accident et ne pas entraver le bon fonctionnement du dispositif médical.

## Les consignes générales de sécurité

Les consignes suivantes sont valables pour toutes les sources d'oxygène : concentrateur d'oxygène, bouteille de gaz médical ou d'oxygène liquide.

Pour votre sécurité, ainsi que celle de votre entourage, veiller à respecter impérativement les règles suivantes.

- Il est interdit de modifier les réglages de la source d'oxygène sans avis médical. Seul le médecin a le droit de modifier la posologie.
- Il est interdit de fumer ou vapoter en gardant les lunettes d'oxygène sur le nez.
- En cas d'utilisation de bouteille d'oxygène, il ne faut pas la soulever par son robinet.

En présence de matière combustible et de sources de chaleur, l'oxygène accélère la combustion et peut provoquer des risques d'incendie et d'explosion. Il est ainsi interdit de :

- Fumer dans la pièce où est installée votre d'oxygène
- Cuisiner avec votre oxygène
- Utiliser un aérosol ou du solvant tels que l'alcool, l'essence ou la peinture

Ne pas graisser :

- Ne pas mettre de pommade grasse au niveau du visage lorsque vous êtes sous oxygène.
- En cas d'irritation au niveau des narines ou de peau sèche durant votre traitement, parlez-en rapidement à votre pharmacien.
- Ne pas manipuler le matériel d'oxygénothérapie avec des mains grasses. Avoir les mains propres et sèches est indispensable avant de toucher l'appareil et ses composants.

## Où placer la source d'oxygène ?

- **La source d'oxygène ne doit pas être déplacée de l'emplacement défini à l'installation par le technicien.**
- **Les sources de chaleur doivent impérativement être éloignées de la source d'oxygène.**

Le matériel doit être éloigné de toutes sources de chaleur tels que les cheminées, les bougies, la cuisinière, le radiateur et même les emplacements pouvant recevoir directement le soleil. L'appareil doit être placé à une distance minimale de 3 mètres de ces sources de chaleur. Cette consigne est valable pour tous les équipements: la source d'oxygène et les accessoires ( la tubulure et les lunettes).

Aucun objet ne doit être placé sur la source d'oxygène. Elle ne doit pas être couverte. De la même manière, il ne faut pas mettre le portable d'oxygène liquide sous un vêtement.

- **La pièce qui accueille l'oxygène doit être sèche et ventilée et les tapis et moquettes sont à éviter.**

Les portables d'oxygène doivent être maintenus dans une position verticale.

La cuve d'oxygène liquide ne doit pas être placée sur un tapis ou sur une moquette.

Les endroits suivants sont interdits pour le stockage du dispositif : le lieu de passage, la pièce humide comme la salle de bain et la cuisine, le garage, le placard . Par ailleurs, lorsqu'il est posé, l'appareil doit être à une distance de 30 cm des murs ou des meubles .

## **Comment faire en cas de panne de l'appareil ?**

En cas de panne de votre source d'oxygène, voici les conduites à tenir :

1. Vérifier que l'appareil est bien mis sous tension. La prise secteur doit être bien alimentée . Il faut changer de prise si cela est nécessaire. Il faut contrôler le câble d'alimentation
2. Molette de débit (ne doit pas être sur zéro)
3. La tubulure ne doit pas être pincée. Si humidificateur, attention, le calcaire peut boucher le microfiltre.
4. Appeler le service de garde avant de passer sur le poste de secours (si présent)

Pour toutes questions complémentaires sur l'utilisation du matériel, veuillez vous référer aux recommandations figurant dans les modes d'emploi du matériel remis par votre technicien.